

# **Fiche de données de sécurité**

selon Règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'édition : 26 mai 2014

Version 4

Date de révision : 12.01.2021

## **R.G.1ECO**

---

### **1. Identification de substance/préparation et de la société/entreprise**

**Utilisation de la substance/  
de la préparation**

Solution à nettoyer, horlogerie.

**Identification de la  
société/entreprise**

*Savonnerie du Léman Christian Cottet*  
chemin de Prévenoge 2  
1024 Ecublens  
Tél: 021 691 39 34  
e-mail: ccsavonnier@gmail.com

**Téléphone en cas d'urgence**

**145** (Tox Center)

### **2. Identification des dangers**



**ATTENTION DANGEREUX (SGH 07)**

Peut causer des irritations cutanées, des allergies, des eczémas ou une somnolence. Intoxication possible dès le premier contact avec le produit.

**Mention de danger**

H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H332 : Nocif en cas d'inhalation.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence**

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**P261** – Éviter de respirer les vapeurs.  
P305 + : En cas de contact avec les yeux  
P351 + rincer avec précaution à l'eau  
P338 pendant plusieurs minutes.  
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.  
Continuer à rincer.

### 3. Composition, information sur les composants

**Caractéristiques chimiques**

## Produit formulé

Composants		Symboles	Phrase risque	CAS	No CE
Ethanol	< 10%	F	H225-H319	64-17-5	200-578-6
Butylglycol	< 5%	Xn, Xi	H302-H312- H315-H319-H332	111-76-2	203-905-0
Oléate d'ammonium	< 5%	Xi	H315	544-60-5	208-873-1
Ammoniac	< 1%	T, N	H314	7664-41-7	231-635-3

### 4. Premiers secours

**Indications générales :**

Sortir les sujets de la zone dangereuse.  
Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.  
Surveillance médicale pendant au moins 48 h.

**Après inhalation :**

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.  
En cas d'inconscience, coucher la personne en position latérale de sécurité et appeler d'urgence un médecin. Recourir si besoin à la respiration artificielle.

**Après contact avec la peau :**

Rincer immédiatement à grande eau. Recourir à un avis médical si une irritation apparaît.

**Après contact avec les yeux :**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières 15 minutes au moins et consulter un médecin.  
Protéger l'œil intact.

**Après ingestion :**

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.  
Administrer du charbon actif et du sulfate de sodium.  
En cas d'inconscience, coucher la personne en position latérale de sécurité et appeler d'urgence un médecin.

**Indications destinées au médecin :****Les symptômes suivants peuvent apparaître :**

Irritations des muqueuses  
Irritation des voies respiratoires  
Etat maladif  
Troubles gastro-intestinaux  
Vertiges

## **5. Mesure de lutte contre l'incendie**

### **Moyen d'extinction :**

Eau, poudres, gaz carbonique.

Adapter les mesures de protection à la lutte contre l'incendie à l'environnement.

### **Dangers particuliers des produits de décomposition thermique ou des gaz dégagés**

Peuvent être dégagés en cas d'incendie :

- Ammoniac
- Monoxyde de carbone
- Dioxyde de carbone

### **Equipement spécial de sécurité :**

Porter appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection total.

### **Autres indications :**

Rafraîchir les emballages en les arrosant d'eau.

## **6. Mesure à prendre en cas de rejet accidentel**

### **Mesures générales :**

Eviter la dispersion du produit dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Utiliser des absorbants et les éliminer selon le chapitre 13.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

### **Précautions individuelles :**

Porter un équipement de sécurité : gants, bottes, tenue de protection totale du corps résistante aux huiles et solvants chlorés, protection respiratoire.

### **Mesures pour la protection de l'environnement :**

Absorber le produit répandu et éliminer l'absorbant souillé selon le chapitre 13.

Neutralisation des résidus après absorption avec un acide inorganique et les diluer avant le rejet dans le circuit des eaux usées.

## **7. Manipulation et stockage**

### **Manipulation :**

Précautions à prendre pour la manipulation :

Ouvrir et manipuler les emballages avec précaution

**Prévention des incendies et des explosions :**

Le produit n'est pas inflammable. Cependant en cas d'échauffement anormal des emballages ou appareils contenant le produit, des gaz inflammables peuvent se dégager. Eviter toute source d'étincelles, de flammes ainsi que la présence d'objets incandescents.

**Stockage :**

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker les emballages dans un endroit frais et bien ventilé.

Prévoir des sols résistant au lessivage.

**Indications concernant le stockage commun :**

Ne pas stocker avec des acides.

**Autres indications sur les conditions de stockage :**

Tenir les réservoirs hermétiquement fermés.

Protéger contre le gel.

**8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle****Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Utiliser le produit dans des locaux bien ventilés, sous une aspiration ou avec un système de condensation de vapeurs (voir aussi point 7).

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail (Suva 2014)

<b>Butylglycol</b>	Valeur moyenne :	49 mg/m <sup>3</sup> , 10 ppm
cas 111-76-2	Valeur limite :	98 mg/m <sup>3</sup> , 20 ppm
<b>Ethanol</b>	Valeur moyenne :	40 mg/m <sup>3</sup> , 10 ppm
cas 64-17-5	Valeur limite :	40 mg/m <sup>3</sup> , 10 ppm, 15 min.

**Indications complémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Ne pas manger, boire ni fumer sur le lieu de travail.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Prévoir une douche et douche d'œil sur le lieu de travail.

Ne pas inhaler les vapeurs, les gaz et les aérosols.

**Equipement de protection individuel :**

**Protection des mains :** Gants résistant aux liquides alcalins.

**Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés :**

Temps perméables > 8 heures

Gants en caoutchouc naturel/latex naturel - NR (0.5 mm)

Gants en polychloroprène - CR (0.5 mm)

Gants en caoutchouc nitrile/latex nitrile - NBR (0.35 mm)

Gants en butylcaoutchouc - Butyl (0.5 mm)

Gants en caoutchouc fluoré - FKM (0.4 mm)

Gants en chlorure de polyvinyle - PVC (0.5 mm)

Référence : GESITS base de données de substances ([www.hvbg.de/d/bia/fac/ges/gestis.htm](http://www.hvbg.de/d/bia/fac/ges/gestis.htm))

**Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés :**

Gants en cuir.

Gants en tissu.

**Protection des yeux :**

Lunettes de protection.

**Protection respiratoire :**

En cas de vapeur / aérosol utiliser un appareil de protection respiratoire. Filtre à gaz A.

**Protection du corps :**

Vêtement de protection résistant aux liquides alcalins et aux solvants.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Indications générales**

<b>Forme :</b>	Liquide
<b>Couleur :</b>	Blanc-beige opaque
<b>Odeur :</b>	Alcool-ammoniaqué

**Modification d'état**

<b>Point de fusion :</b>	non déterminé
<b>Point d'ébullition :</b>	<90°C

<b>Point d'éclair</b>	non déterminé
<b>Inflammabilité (solide, gazeux)</b>	gaz facilement inflammables mélangés à l'air
<b>Auto-inflammation :</b>	>300 °C
<b>Danger d'explosion :</b>	Le produit n'est pas explosif
<b>Limites d'explosivité :</b>	non déterminé
<b>Pression de vapeur à 20°C :</b>	non déterminé
<b>Densité à 20°C :</b>	0,930 g/cm <sup>3</sup>
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	entièrement miscible
<b>Valeur du pH à 20°C :</b>	11

## 10. Stabilité et réactivité

### Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Pour éviter une décomposition thermique, ne pas surchauffer.

**Substances à éviter :** Acides puissants.

**Produit de décomposition dangereux :** se référer au chapitre 5

## 11. Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë :

#### Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Butylglycol	Oral	LD50	1746 mg/kg (rat)
		Dermale	LD50 >2000 mg/kg (cochon d'inde)
Ethanol	Oral	LD50	5500 mg/l. (humain, sang)

### Effet primaire d'irritation :

**de la peau :** irritation de la peau et les muqueuses. Peut dégraisser et irriter la peau si usage prolongé ou répétitif.

**des yeux :** forte irritation.

**Sensibilisation :** aucun effet de sensibilisation connu.

**Toxicité subaiguë à chronique :** aucune toxicité subaiguë ou chronique déterminée.

**Résultats sur l'homme :**

Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses par élimination de la couche cutanée lipo-acide. L'exposition prolongée et répétée peut être nocive pour le foie et les reins.

**Indications toxicologiques complémentaires :** Danger par résorption dermique.

**12. Informations écologiques****Effets écotoxiques :**

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

**Mobilité et potentiel de bio accumulation :**

Vu le coefficient de distribution n-octanol/eau, une accumulation dans les organismes aquatiques est probable.

**Effets écotoxiques, toxicité aquatique :**

EC10/18h 45 mg/l (pseudomonas putida)

EC50/48h 22 mg/l (daphnia magna)

**Remarque :**

La substance est dangereuse pour les organismes aquatiques.

**Indications générales :**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux de surface ou les canalisations.

**13. Considérations relatives à l'élimination****Produit - Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Ne doit pas être mélangé à d'autres solvants/produits en vue du recyclage.

**Emballages non nettoyés - Recommandation :**

L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

**Produit de nettoyage recommandé :**

Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

## 14. Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train)

**Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.**

ADR/RID        Non demandé.

IMDG            Non demandé.

IATA            Non demandé.

## 15. Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) n° 1272/2008

## 16. Autres données

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

### Utilisation recommandée

Réservé aux utilisateurs professionnels.

### Texte des phrases H mentionnées sous l'article 3

H225 : Liquide et vapeurs très inflammable.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H312 : Nocif par contact cutané.  
H314 : Provoque de graves brûlures de la  
peau et des lésions oculaires.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 : Nocif par inhalation.

### Autres informations

Prendre connaissance du mode d'emploi sur l'étiquette.

### Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.